

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT DU DOUBS  
 CANTON : BAVANS  
 COMMUNE : BAVANS (25550)  
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 52/2018

Nos réf. : AT/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

SOUS - PREFECTURE  
 12 DEC. 2018  
 MONTBELLARD

<p><b>DATE DE CONVOCATION :</b> 28/11/2018</p>	<p>L'an deux mil dix huit le six décembre à vingt heures,           Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire   <i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, LIPSKI Jean-Pierre, MORANDINI-HENRICI Séverine, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, PLANÇON Aurélie, GROSJEAN Aline, ADDE Patrick, MERAUX Jocelyne, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre, HERGAS Jasminka.   <i>Étaient représentés :</i> VILMINOT Pascal, LALLAOUA Nora, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GLAB Grégory.   <i>Procurations données :</i> VILMINOT Pascal a donné procuration à GRISEY David, LALLAOUA Nora a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, NOIROT Catherine a donné procuration à FRANÇOIS Claudine, SEGAUD Grégoire a donné procuration à BEDEZ Christian, DELMARRE Véronique a donné procuration à JELIC Céline, GLAB Grégory a donné procuration à DURY Bernard.   <i>Absents :</i> MULLER-FRAS Stéphanie, GORGULU Alpay.           Madame Nathalie ATAR est nommée secrétaire de séance.</p>
<p><b>DATE D’AFFICHAGE :</b> 06/12/2018</p>	
<p><b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>   <i>En exercice : 27</i>  <i>Présents : 19</i>  <i>Votants : 25</i>  <i>Ayant donné procuration : 6</i>  <i>Absents excusés : 0</i>  <i>Absents : 2</i>  <i>Exclu : 0</i></p>	
<p><b>OBJET :</b>   <i>Éclairage public : Travaux de rénovation du parc communal – Demande d’aide financière au SYDED</i></p>	
<p><b>RÉSULTAT DU VOTE :</b>           - <i>Pour : 25</i>          - <i>Contre : 0</i>          - <i>Abstention : 0</i></p>	

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu’il est envisagé de réaliser des travaux de rénovation du parc communal d’éclairage public, dont le montant s’élève à 356 182,70 € HT.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

- Fonds libres : 213 709,62 €  
 - Subvention SYDED : 142 473,08 €

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l’exposé de Madame le Maire, et en avoir délibéré, par 25 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION :**

- 1) **S’ENGAGE** à réaliser et à financer les travaux ;
- 2) **SOLLICITE** l’aide financière du SYDED ;
- 3) **DEMANDE** l’autorisation de commencer les travaux avant l’intervention de la décision attributive de subvention ;
- 4) **S’ENGAGE** à réaliser les travaux dans un délai de un an à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Fait et délibéré à Bavans, le 06/12/2018  
 Ont signé au registre tous les membres présents.  
 Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
 Transmise à la Préfecture le 06/12/2018  
 Publiée le 06/12/2018.....  
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire